



## Déclaration de transparence

### **Orange Belgium communique ce jour les informations suivantes, sur la base de l'Article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:**

Le 2 mai 2024, Orange Belgium a reçu une déclaration de transparence conjointe d'Orange SA ("Orange") et d'Enodia SC ("Enodia"), indiquant qu'à compter du 2 mai 2024, Orange et Enodia détiennent conjointement et indirectement (respectivement via Atlas Services Belgium SA et Nethys SA) 54 414 200 actions représentant 80,72% du capital social total et des droits de vote de la Société.

L'obligation de transparence est due au fait que (i) la participation totale d'Enodia en droits de vote (section 10 A de la déclaration de transparence), détenue indirectement via Nethys SA ("Nethys"), dépasse le seuil de 10%, (ii) la participation totale d'Orange en droits de vote (section 10 A de la déclaration de transparence), détenue indirectement via Atlas Services Belgium SA ("ASB"), est descendue sous le seuil de 70% et (iii) le seuil de 80% est franchi par ASB et Nethys qui agissent de concert.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Orange Belgium et à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA):

1. Plafond statutaire de 3 %, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5 % ou tout multiple de 5 %, comme stipulé par la Loi belge.

Le texte intégral de cette déclaration est disponible dans la section « Actionnaires et Investisseurs » de notre site web <https://corporate.orange.be/fr/informations-financieres> .

#### A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec un chiffre d'affaires de 1 749 millions d'euros en 2023 et plus de 3 millions de clients au 31 décembre 2023, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg. Grâce à ses propres réseaux fixe et mobile, il propose tant aux clients résidentiels qu'au marché professionnel des services de connectivités fixes et mobiles et des offres convergentes (internet, téléphonie, télévision, y compris des contenus TV originaux : Be tv, VOOsport, ...). En tant qu'opérateur responsable, Orange Belgium investit pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des pratiques numériques durables et inclusives. Orange Belgium est aussi un opérateur wholesale qui propose à ses partenaires l'accès à son infrastructure ainsi qu'un vaste portefeuille de services de connectivité et de mobilité, qui inclut des offres articulées autour du big data et de l'Internet of Things (IoT).

Orange Belgium est une filiale du groupe Orange, présent dans 26 pays avec une base totale de 298 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2023. Le groupe est également l'un des principaux fournisseurs de services informatiques et de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business.

Orange Belgium est coté à la Bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations sur le web et votre mobile : [corporate.orange.be](http://corporate.orange.be), [www.orange.be](http://www.orange.be) ou suivez-nous sur Twitter : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe)

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques commerciales d'Orange ou d'Orange Brand Services Limited.*

**Contact presse**

Sven Adams – [sven.adams@orange.com](mailto:sven.adams@orange.com) +32 (0)486 36 47 22  
[press@orange.be](mailto:press@orange.be)

**Relations investisseurs**

Koen Van Mol – [koen.vanmol@orange.com](mailto:koen.vanmol@orange.com) +32 (0)495 55 14 99  
[ir@orange.be](mailto:ir@orange.be)